



RÈGLEMENT EXPOSITION PHOTOS 2026

Le concours est ouvert aux personnes participant à l'exposition ou non, il ne sera accepté qu'une seule réalisation par auteur.

- LE THÈME proposé pour cette année est : « TRANSPARENCE »

- LA PHOTOGRAPHIE

FORMAT 30 X40

PRÉSENTATION : Sous-verre 30x40, *(sans cadre et sans marge)* **système d'accrochage solide** *(pas de crochet, pas d'accrochage)*

- Pour un jugement équitable, pas de signes distinctifs. Nom et Prénom, au verso du sous-verre.

Chaque photographe est propriétaire de ses images, ce qui n'engage en aucun cas la responsabilité de l'Association RIAGE.

- Une Commission d'éthique refusera les Œuvres portant atteinte à la bonne tenue du Salon.

- **RETRAIT DES PHOTOS** : **Dimanche 1 Novembre 2026**

Le décrochage des photos se fera après l'annonce du prix public à **18h30** et clôturera ce salon photographique 2026

SALON DE Parçay-Meslay du 24 Octobre au 1 Novembre 2026

Fiche d'inscription individuelle à retourner à RIAGE 58 rue de la Mairie 37210 Parçay Meslay

Pour le 1 Octobre 2026

NOM

Prénom

Tél

Courriel :

TITRE DE LA SÉRIE (4 PHOTOS sur un même thème)

Concours " COULEUR " participation OUI ou NON (rayer la mention inutile)

Le Signataire dégage l'Association RIAGE de toutes responsabilités en cas de vol, détérioration, incendie, perte etc.... pouvant survenir à ses œuvres. Le Salon est muni d'un système de Sécurité la nuit, et de Permanences aux heures d'ouvertures.

DATE :

Règlement : Lu et approuvé.

Signature